

## **Communiqué – Membres athlètes (MA) du Programme Sport-étude et/ou Concentration sport**

-----

Chers MA et parents,

CONSIDÉRANT QUE la situation de pandémie dû à la COVID-19 entraîne l'imposition de mesures, par le gouvernement, afin de mitiger les risques liées à la COVID-19;

CONSIDÉRANT QUE la priorité du club Athlétisme Cirrus de Gatineau (Cirrus) est d'offrir un environnement d'entraînement sécuritaire à tous nos MA;

CONSIDÉRANT QUE l'établissement de l'horaire d'entraînement de chaque MA doit respecter les directives émises par le Ministère de la Santé et le Ministère de l'éducation, du loisir et du sport du Québec (notion de bulle-classe; palier d'alerte régionale, etc.);

CONSIDÉRANT QUE l'établissement de l'horaire d'entraînement de chaque MA doit prendre en considération la capacité d'accueil de Cirrus;

CONSIDÉRANT QUE les restrictions liées au système de palier d'alerte du Gouvernement du Québec peuvent fluctuer en fonction de l'évolution de la situation de pandémie dû à la COVID-19;

CONSIDÉRANT QUE Cirrus a pour objectif d'établir un horaire d'entraînement le plus stable possible pour la période de novembre à avril, et ce, compte-tenu des restrictions liées au système de palier d'alerte du Ministère de la Santé du Québec;

CONSIDÉRANT l'annonce du 10 octobre, par le Ministère de la santé du Québec, que le territoire de la Ville de Gatineau passait au niveau d'alerte maximale, soit au code rouge, et que, par conséquent le club doit mettre en place des mesures préventives supplémentaires;

SOYEZ INFORMÉ QUE les services d'entraînements sont suspendus temporairement les 13 et 14 octobre inclusivement, afin de nous permettre de réorganiser nos activités conformément au niveau d'alerte maximale décrété par le Ministère de la santé du Québec;

DE PLUS,

SOYEZ INFORMÉ QUE l'horaire d'entraînement actuel demeure le même pour les journées du 15 et 16 octobre inclusivement;

DE PLUS,

SOYEZ INFORMÉ QUE Cirrus va établir un nouvel horaire d'entraînement pour chaque MA étant dans le Programme Sport-étude et/ou Concentration sport;

ET,

**Communiqué – Membres athlètes (MA) du Programme Sport-étude et/ou  
Concentration sport**  
-----

SOYEZ INFORMÉ QUE ledit horaire d'entraînement entrera en vigueur le 26 octobre 2020 et sera valide jusqu'à la reprise des entraînements extérieurs;

PAR CONSÉQUENT, vous recevrez sous-peu, par courriel l'horaire d'entraînement de votre enfant.

DE PLUS, sachez que nous ferons tous les efforts possibles afin d'accommoder l'horaire d'entraînement de votre enfant, et ce, en autant que nous sommes dans la mesure de respecter les directives et mesures établies par le Ministère de la santé et le Ministère de l'éducation, du loisir et du sport du Québec.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas.

Tojo Lovanirina Rakotoarivelo  
Administrateur  
819-661-2317  
Athletisme.cirrus@hotmail.com